

Image not found or type unknown



Refus paiement cheque adresse residence

Par **audrey01**, le **03/02/2009** à **13:17**

bonjour, je viens de me voir refuser le paiement par chèque chez un commerçant du seul fait que je n'habite pas la commune. En a t il le droit ? Je trouve cela très discriminatoire, même en présentant une pièce d'identité, c'est exagéré. Bientôt il va falloir montrer un extrait de casier judiciaire pour faire ses courses. Merci